

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)

Catégories approuvées dans la recommandation 4.7 modifiée par la résolution V111.13 de la Conférence des Parties contractantes

Notes aux rédacteurs :

1. La FDR doit être remplie conformément à la *Note explicative et le mode d'emploi pour remplir la Fiche d'information sur les zones humides Ramsar*. Les rédacteurs sont vivement invités à lire le mode d'emploi avant de remplir la FDR.
2. La FDR remplie (et la ou les carte (s) qui l'accompagne (nt) doit être remise au Bureau Ramsar. Les rédacteurs sont instamment priés de fournir une copie électronique (MS Word) de la FDR et, si possible, des copies numériques des cartes.

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR :

Dr Magloir-Désiré MOUNGANGA
Géomorphologue, Chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique et
Technologique (CENAREST)
B.P. 10 961 Libreville /Tel : (241) 52 69 73 / 73 47 19
Email : moungang@nomade.fr

M^r Côte NDJOKOUNDA
Spécialiste en Evaluation Environnementale, Chargé d'études à la Direction Générale de
l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN)
B.P. 3903 Libreville / Tel (241) 72.27.00
E-mail : mambeleg2@yahoo.fr

2. Date à laquelle la FDR a été remplie ou mise à jour :

usage interne seulement

Remplie le vendredi 20 janvier 2006

3. Pays : Gabon

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

4. Nom du site Ramsar : Petit Loango

Date d'inscription

N° Référence du site

5. Carte du site incluse :

Voir annexe III de la note explicative et mode d'emploi pour des orientations précises sur la fourniture de cartes appropriées.

a) copie imprimée (nécessaire pour inscription du site sur la liste de Ramsar) : **oui**

b) format numérique (électronique) (optionnel) : **oui**

6. Coordonnées géographiques (latitude/longitude) :

02° 07' 25'' – 02° 28' 30'' Sud

09° 29' 00'' – 09° 44' 20'' Est

7. Localisation générale :

Indiquer dans quelle partie du pays et dans quelles grandes régions administratives elle se trouve ainsi que la localisation de la grande ville la plus proche.

Le site de Petit Loango est situé au sud-ouest du Gabon, dans la province de l'Ogooué Maritime. Il se trouve à cheval entre le Département d'Etimboué au nord et celui de Ndougou au sud. Dans le même ordre d'idée, il est compris entre deux cantons : le canton *Lagunes* pour le Département d'Etimboué, et le canton *Lagune* pour le Département de Ndougou (précisons que les deux cantons [Lagunes et Lagune] appartiennent à deux départements différents). Deux localités d'importance secondaire encerclent ce site, il s'agit de la ville d'Omboué (1229 habitants) au nord, à près de 70 km, et la ville de Gamba (7205 habitants) au sud, à près de 50 km. Par contre la plus grande ville, Port-Gentil (80 000 habitants), se trouve au nord du site, à près de 180 km.

8. Elévation : (moyenne et/ ou max. & min.)

Le site de Petit Loango est situé dans le bassin sédimentaire côtier, dans ce qui est appelé localement la plaine côtière gabonaise, comprenant de petites collines où les altitudes dépassent difficilement les 100 mètres. Les moyennes généralement mesurées situent la topographie autour de 25 à 30 mètres.

9. Superficie :

La superficie du site de « Petit Loango » est de **480 000 ha**. Ce site comprend la réserve de faune du Petit Loango (50 000 ha), le domaine de chasse d'Iguéla (180 000 ha) et le domaine de chasse de Ngové-Ndogo (250 000 ha).

10. Brève description :

Bref paragraphe résumant les principales caractéristiques écologiques et l'importance de la zone humide.

Le site de Petit Loango appartient au complexe lagunaire d'Iguéla ; mais il est défini localement comme faisant partie du bassin versant du Rembo Eshira-Iguéla. Il se caractérise par une profusion de plans d'eau, permanents et temporaires commandées par deux grands systèmes hydrologiques, la lagune Iguéla, et les trois principales rivières qui l'alimentent : le Rembo Rabi, le Rembo Ngové et le Rembo Eshira.

Le site de Petit Loango est constitué d'une association de plaines et collines forestières ; grossièrement, le milieu est faiblement ondulé et parsemé d'îlots de savane et de nombreux marais et marécages. C'est la partie terminale du vaste bassin sédimentaire côtier gabonais, situé sur la côte sud gabonaise, la côte d'accumulation sédimentaire. Le point le plus saillant sur la bordure littorale, le cap Milango, culmine à moins de 30 m de hauteur. Le site de Petit Loango comprend un environnement favorable au développement des espèces vulnérables telles que les éléphants de forêt.

11. Critères Ramsar :

Encercler ou souligner chaque Critère justifiant l'inscription de ce site Ramsar. Voir annexe II de la *Note explicative et mode d'emploi* pour les Critères et les orientations sur leur application (adoptés dans la résolution VII.11).

1 . 2 . 3 . 4 . 5 . 6 . 7 . 8

12. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 11 ci-dessus :

Justifier chaque Critère l'un après l'autre, en indiquant clairement à quel Critère s'applique la justification (voir annexe II pour des orientations sur les formes acceptables de justification)

Critère 2 : L'éléphant (*Loxodonta africana*, VU) étant une espèce partiellement protégée au Gabon (Décret n° 189/PR/MEFCR du 04 mars 1987 relatif à la protection de la faune, et le

décret n° 678/PR/MEFE du 28 juillet 1994 complétant le décret n° 189/PR/MEFCR du 04 mars 1987 relatif à la protection de la faune), il va de soi que sa niche écologique doit être préservée de manière à assurer son développement optimum. Le Lamantin (*Trichechus senegalensis*, VU), le Gorille (*Gorilla Gorilla gorilla*, EN), l'Hippopotame (*Hippopotamus amphibius*, VU), le Céphalophe bleu (*Cephalophus monticola*, CITES App. II), le Céphalophe à dos jaune (*Cephalophus sylvicultor*, CITES App. II) et le Chimpanzé (*Pan troglodytes*, EN) se trouvent également au site. Les tortues luths (*Dermochelys coriacea*, CR), les tortues vertes (*Chelonia mydas*, EN) et les tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*, CR) utilisent le site comme lieu de ponte.

Critère 3 : Le site héberge une abondante variété d'espèces représentée par 82 espèces de reptiles, 75 espèces d'amphibiens, plus de 84 espèces de poissons, 15 espèces de chauve-souris et un peu plus de 455 espèces recensées d'oiseaux. Par ailleurs, on sait que l'éléphant est le principal essaimeur de nombreuses espèces végétales telles que le Moabi (*Baillonella toxisperma*), l'Andok (*Irvingia gabonensis*), le Douka (*Mimusops africana*), l'Ozouga (*Saccoglottis gabonensis*). De même, certaines espèces telles que le Lamantin (*Trichechus senegalensis*) et le Pangolin géant (*Manis gigantea*), sont des animaux intégralement protégés au Gabon (confère les décrets 189 et 678) et vivent également dans cet environnement.

Critère 4 : le site Petit Loango représente une niche écologique importante pour le développement des éléphants de forêt (*Loxodonta africana*) à cause de l'abondance des forêts de rôniers (*Borassus aethiopum*), très prisés par ces animaux. De plus, les associations végétales qui se développent autour du complexe des forêts littorales concourent à la prolifération des grands mammifères, les éléphants (*Loxodonta africana*) et buffles de forêt (*Syncerus caffer*) en particulier, mais aussi le Gorille (*Gorilla gorilla*) le Chimpanzé (*Pan troglodytes*). Par ailleurs, le long des bancs de sable du littoral viennent nicher des populations de sternes, notamment les sternes naines (*Sterna albifrons*), les sternes caugek (*Sterna sandvicensis*), les sternes royales (*Sterna maxima*), et les sternes hansel (*Sterna nilotica*). D'autre part, un oiseau souvent rencontré sur le littoral est aussi le goéland brun (*Larus fuscus*). Les plages sont aussi des lieux privilégiés de ponte des tortues marines.

13. Biogéographie (information requise lorsque les Critères 1 et/ ou 3 et/ ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire). Nommer la région biogéographique où se trouve le site Ramsar et indiquer le système de régionalisation biogéographique appliqué

a) région biogéographique :

Le site se trouve dans la partie sud de la région écologique à l'Ouest de la côte équatoriale (Southern West Coastal Equatorial Ecoregion)

b) système de régionalisation biogéographique (citer la référence) :

WWF : Freshwater Ecoregions of Africa

14. Caractéristiques physiques du site :

Décrire, le cas échéant, la géologie, la géomorphologie ; les origines- naturelles ou artificielles ; l'hydrologie ; le type de sol ; la qualité de l'eau ; la profondeur et la permanence de l'eau ; les fluctuations du niveau de l'eau ; les variations dues aux marées ; la zone en aval ; le climat général ; etc.

Cet environnement de Petit Loango semble être le résultat soit d'un ennoyage issu des phases transgressives et régressives qui se sont succédé durant le quaternaire récent, soit le résultat d'une tectonique cassante plus ancienne, provenant de la séparation des continents africain et américain, ayant abouti à la formation d'une baie, laquelle se serait

progressivement refermée au cours du quaternaire récent pour lui donner la morphologie actuelle.

C'est un complexe naturel dominé par les plaines d'inondation, et où les terrains s'élèvent peu, sans atteindre de grandes hauteurs ; on peut ainsi observer des imbrications de cuvettes et de collines dont les principales dénivellations sont orientées vers la lagune.

Le régime hydrologique est associé au rythme des saisons climatiques, avec des pics qui interviennent en octobre-novembre et mars-avril.

Sur le plan de la pluviométrie, les données moyennes annuelles oscillent entre 1800 et 2500 mm d'eau. Les températures moyennes annuelles oscillent entre 25 et 27 °C. Le domaine climatique est de type sub-équatorial, avec un régime de type lagunien caractérisé par une exposition du milieu aux diverses fluctuations atmosphériques issues du déplacement des centres d'action. Il pleut en moyenne huit mois sur douze (d'octobre à mai).

Sur le plan géologique, le milieu est représenté par sept séries sédimentaires, allant de l'Albien (Secondaire) au Plio-Pléistocène (limite entre le Tertiaire et le Quaternaire). Ces séries mettent en évidence deux grandes tendances sédimentaires caractérisées, la première, par des dépôts marins, représentés en grande partie par des calcaires, des grès fins et/ou grossiers, de quelques intercalations de faunes marines, de marnes, de sables et d'argiles marines. Quant à la seconde tendance, elle est caractérisée par le développement de dépôts continentaux, comprenant une association de sables, d'argiles et de graviers, la série des cirques d'âge Plio-pléistocène, et de grès.

La nature du substratum permet de comprendre que les sols sont pour l'essentiel composés de sables et d'argiles ; par contre dans les dépressions, l'hydromorphie est quasi présente. L'eau n'est permanente que le long des cours d'eau et dans les dépressions hydromorphiques, à cause de la présence des argiles. Par contre, l'eau est temporaire là où les sables sont abondants, à cause de leur forte capacité d'absorption. En effet, lorsqu'une pluie arrose le milieu, il peut se passer deux à trois jours avant que le sable absorbe toute la quantité d'eau précipitée. Le long des cours d'eau, les fluctuations du niveau de l'eau n'interviennent que lorsqu'une pluie s'est déclarée ; en moyenne, les niveaux varient entre 50 cm et 1 mètre hauteur. L'exception est faite pendant les pics d'octobre-novembre et mars-avril où les lits des cours d'eau débordent tellement que les niveaux peuvent facilement dépasser 1,5 m voire 2 m, créant ainsi des lits d'inondation qui vont au-delà de 200 m par rapport au lit principal.

15. Caractéristiques physiques du bassin versant

Décrire la superficie, les caractéristiques géologiques et géomorphologiques générales, les types de sol principaux et les principales formes d'utilisation des sols, et le climat (y compris le type climatique).

Le système hydrologique de Petit Loango est centré sur la lagune Iguéla, zone terminale des trois rivières : Rembo Rabi, Rembo Ngové et Rembo Eshira. Elles prennent naissance dans les contreforts du Mayombe, avec pour sous bassement la série du Cénomaniens à Sénonien (Crétacé supérieur), composée d'argiles plus des grès et surmonté de sables, et une série terminale comprenant la série Néogène (Tertiaire) caractérisée par des argiles associées aux grès. Le Rembo Ngové, provient des collines Igoumbi, situées au sud-est de la lagune ; après un parcours de plus d'une soixantaine de kilomètres vers le sud-ouest, vire pratiquement à angle droit pour prendre une orientation nord-ouest. Dans cette direction, elle reçoit un affluent important, le Rembo Eshira, et s'écoule calmement le long d'une plaine marécageuse, avant de rejoindre la lagune Iguéla. Quant au Rembo Rabi, il a une direction unique, la rivière coule vers l'ouest. Dans son cours supérieur, elle longe sur près d'une quarantaine de kilomètres les collines les plus septentrionales des massifs du Mayombe. Après ce parcours dans les hauteurs, le Rembo Rabi traverse les plaines de Konga et de

Koumouloundou, avant de se jeter dans la lagune Iguéla. Ce milieu est régi par un climat équatorial de transition du sud-ouest et du littoral centre atlantique ; le sous-climat est de type lagunien. C'est une zone d'influence qui déborde largement dans la région des lagunes gabonaises, et qui s'étire jusqu'au delta de l'Ogooué (principal fleuve du pays). La proximité de la mer en fait une région très pluvieuse (1800 à 2500mm par an). Les caractéristiques géologiques et géomorphologiques correspondent à ceux indiqués au point 15.

16. Valeurs hydrologiques :

Décrire les fonctions et valeurs de la zone humide du point de vue de la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives ; etc.

Site remarquable presque encore intacte, compte tenu de la très faible emprise humaine dans cet environnement, Petit Loango est un refuge pour les espèces dont la ressource en eau est primordiale : oiseaux, poissons, mais aussi les petits et grands mammifères. L'eau est présente partout, et le système dans son ensemble régule le plan d'eau du bassin lagunaire. D'autre part, la maîtrise et la régulation des crues sont assurées par les nombreuses dépressions qui capturent la surcharge d'eau après les précipitations saisonnières. Le captage des sédiments est facilité par la pente relativement faible autour et dans le milieu lagunaire (on se trouve ici dans un profil d'équilibre, horizontal, qui ne favorise pas le déplacement des sédiments vers la mer). Cette situation entraîne la formation, quasiment tous les trois ans, d'un îlot dans le plan d'eau lagunaire. La végétation, associée à la déviation presque saisonnière des chenaux d'évacuation des eaux, entraînent le maintien et la stabilité des berges, tant au niveau de la lagune que sur les rives des rivières associées.

17. Types de zones humides :

a) présence :

Encercler ou souligner les codes correspondant aux types de zones humides du « système de classification des types de zones humides » Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi*.

Marine/côtière : A . B . C . D . E . F . G . H . I . J . K . Zk (a)

Continental: L . M . N . O . P . Q . R . Sp . Ss . Tp . Ts . U . Va . Vt . W . Xf . Xp . Y . Zg . Zk (b)

Artificielle : 1 . 2 . 3 . 4 . 5 . 6 . 7 . 8 . 9 . Zk (c)

b) dominance :

Enumérer les types de zones humides identifiés sous a) ci-dessus par ordre de dominance (par superficie) dans le site Ramsar, en commençant par le type de zone humide qui a la plus grande superficie.

F ; A ; E ; H ; J ; K ; M ; Xf ; N . O . P ; I.

18. Caractéristiques écologiques générales :

Préciser la description, s'il y a lieu, des principaux habitats, types de végétation, communautés végétales et animales présents dans le site Ramsar

Ce site comprend trois types d'habitat favorable au développement de la végétation, tels que identifiés pour Setté-Cama (*noter que les 18, 19 et 20 correspondent aux mêmes caractéristiques que Setté-Cama*), à savoir :

- la mosaïque forêt-savane, caractéristique des milieux de refuge, et les forêts inondées des cuvettes alluviales qui représentent des zones d'alimentation des grands mammifères, notamment les éléphants (*Loxodonta africana*), les buffles (*Syncerus caffer*), les hippopotames (*Hippopotamus amphibius*) et deux espèces de Céphalophes, à savoir le Céphalophe bleu (*Cephalophus monticola*) et le Céphalophe à dos jaune (*Cephalophus sylvicultor*) ;
- les mangroves des ceintures lagunaires, où abondent les hippopotames (*Hippopotamus amphibius*), les poissons, dont les principales espèces sont représentées par le Tarpon (*Tarpon atlanticus*), la Carangue (*Caranx hippos*), le Rouge (*Lutjanus dentatus*), le Mulet (*Liza falcipinnis*), la Bécune (*Sphyraena afra*), le Capitaine (*Polydactylus quadrifilis*). Ces milieux constituent aussi des refuges pour les oiseaux d'eau tels que les grandes Aigrettes (*Egretta alba*), les Spatules d'Afrique (*Platalea alba*), et les Pélicans gris (*Pelecanus rufescens*).
- les plages qui sont des lieux privilégiés de ponte des tortues marines, notamment les tortues luths (*Dermochelys coriacea*), les plus répandues, les tortues vertes (*Chelonia mydas*) et les tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*).

19. Flore remarquable :

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc. Ne pas ajouter ici la liste taxonomique des espèces présents – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR..

Sur le plan floristique, une étude récente menée par la Fondation Smithsonian a relevé l'existence de plus de 7532 arbres répartis dans 374 espèces. Les espèces dominantes sont représentées par les familles des Fabaceae et des Euphorbiaceae typiques des forêts du bassin du Congo.

Sur le site, la forêt de transition (le terme est employé ici pour qualifier les eaux saumâtres) représentée ici par la mangrove, est répartie en cinq grandes espèces : deux palétuviers rouges de la famille des Rhizophoracées (*Rhizophora racemosa* et *Rhizophora harrisonii*), le palétuvier blanc de la famille des avicenniacees (*Avicennia nitida*), le palétuvier gris (*Conocarpus erectus*) et le petit palétuvier blanc (*Laguncularia racemosa*), tous deux de la famille des combrétacées. Entre ces formations inféodées aux saumâtres et la forêt de terre ferme, se développe généralement des palmeraies à faux palmiers dattiers, les *Phoenix reclinata*.

Quant à la forêt de terre ferme, elle est en grande partie représentée par l'Okoumé (*Aucoumea klaineana*), l'Ozouga (*Saccoglottis gabonensis*), l'Alep (*Desbordesia glaucescens*), l'Ozigo (*Dacryodes buettneri*), le Mubala (*Pentaclethra macrophylla*), le Tali (*Erythrophleum ivorense*), le Moabi (*Baillonella toxisperma*), l'Andok (*Irvingia gabonensis*), le Douka (*Mimusops africana*). Les formations secondaires comprennent généralement le Parasolier (*Musanga cecropioides*), l'Ahinebé (*Anthocleista schweinfurthii*), l'Ilomba (*Pycnanthus angolensis*).

20. Faune remarquable :

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc., en fournissant des données de recensement. Ne pas ajouter ici la liste taxonomique des espèces présents – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR..

Quant à la faune, elle comprend une abondante variété d'espèces représentée par 82 espèces de reptiles (22 espèces de lézards, 3 espèces de crocodiles, 46 espèces de serpents, 11

de tortues), 75 espèces d'amphibiens (recensement réalisé grâce à une étude récente menée par la Fondation Smithsonian). Le caractère remarquable de cette région est le dénombrement de 15 espèces de chauve-souris dans un espace aussi réduit, pour les petits mammifères, et un peu plus de 42 grands mammifères dont l'éléphant, le buffle et l'antilope cheval. La faune aquatique a vu le dénombrement de plus de 84 espèces de poissons dont deux de la famille des Mormyridae jamais décrites jusqu'ici. Parmi les poissons les plus souvent pêchés, on peut citer le Tarpon (*Tarpon atlanticus*), la Carangue (*Caranx hippos*), le Rouge (*Lutjanus dentatus*), le Mulet (*Liza falcipinnis*), la Bécune (*Sphyraena afra*), le Capitaine (*Polydactylus quadrifilis*). Les oiseaux représentent un peu plus de 455 espèces recensées, principalement les espèces des forêts tels que Souimanga à tête verte (*Cyanomitra verticalis*), Souimanga carmérite (*Chalcomitra fuliginosa*), Souimanga à gorge bleue (*Chalcomitra rubescens*), Tourtelette demoiselle (*Turtur brehmeri*), Tourtelette tambourette (*Turtur tympanistria*), Vautour à flancs roux (*Accipiter castanilius*), quelques petits oiseaux d'eau de type Martin pêcheur à ventre blanc (*Alcedo leucogaster*), Martin pêcheur à poitrine bleue (*Halcyon malimbica*) Martin pêcheur à tête rousse (*Ceyx lecontei*). A cela il faut ajouter le perroquet jaco (*Psittacus erithacus*), notre emblème national, appelé aussi le gris du Gabon.

21. Valeurs sociales et culturelles :

Par exemple production halieutique, forestière importance religieuse, sites archéologiques, relations sociales avec la zone humide, etc. Etablir la distinction entre l'importance historique/archéologique/religieuse et les valeurs socio économiques actuelles.

Pour l'instant, ce site est utilisé comme réserve de faune, et ce statut confère une exploitation rationnelle tant du point de vue de la ressource que de celui du milieu. Seules les populations locales ont un droit d'usage dans le cadre des besoins de subsistance ; de plus l'exploitation de ce milieu par les communautés locales inféodées est relativement marginale, la population dépasse à peine 100 habitants, tous les villages confondus. Aussi, les valeurs culturelles n'ont pas été définies par celles-ci.

22. Régime foncier/propriété :

a) dans le site Ramsar :

Dans le site de Petit Loango, le régime foncier est celui qui régit l'ensemble du territoire. En effet, l'Etat est propriétaire de toutes les terres ; il accorde cependant un droit d'usage coutumier aux communautés locales qui utilisent et exploitent le sol. Cette disposition est contenue dans le décret n°192/PR/MEPCR, du 04 mars 1987 réglementant l'exercice des droits d'usages coutumiers. Ce texte est appuyé par la loi n°16/2001, du 31 décembre 2001, portant code forestier en République Gabonaise.

b) dans la région voisine :

Les dispositions citées ci-dessus concernent également les régions voisines au site de Petit Loango. Par ailleurs, Petit Loango fait parti de l'Aire d'Exploitation Rationnelle de Faune de Setté-Cama qui comprend en son sein deux réserves de faune de Petit Loango notamment, et de la Plaine Ouanga, et trois domaines de chasse d'Iguéla, de Ngové-Ndogo, et de Setté-Cama.

23. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau)

a) dans le site Ramsar :

Dans le site, l'occupation du sol est relativement marginale ; on compte approximativement entre 0,1 à 0,2 habitant au km². Le caractère marginal de cette occupation confère à ce site un véritable potentiel en matière de conservation, dans la mesure où son exploitation n'est effective qu'à travers le bassin versant environnant.

b) dans la région voisine / le bassin versant

Dans la région, on compte deux principaux pôles de concentration humaine : le village de Nchongorovié, situé sur la rive droite de la lagune Iguéla, et le village de Petit Loango où se situe aujourd'hui le complexe touristique dénommé Opération Loango. A ces deux pôles, on peut ajouter le complexe touristique de Gavilo situé à l'embouchure de la lagune Iguéla.

24. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'utilisation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement :

a) dans le site Ramsar :

Les permis de campagne sismique et d'exploration (et en cas de découverte, l'exploitation) accordés aux sociétés pétrolières peuvent constituer une menace pour la conservation des valeurs écologiques du milieu.

b) dans la région voisine

Dans le voisinage du site, on peut indiquer la forte présence de la société d'exploitation pétrolière Shell Gabon qui exploite depuis plus de 50 ans des gisements de pétrole autour du complexe d'aires protégées de Gamba. Le forage d'exploitation de Rabi Kounga est situé à plus de trente (30) km du site de Petit Loango.

25. Mesures de conservation en vigueur :

Enumérer la catégorie et le statut juridique des aires protégées au plan national, y compris les relations aux limites du site Ramsar ; les pratiques de gestion ; mentionner s'il existe un plan de gestion approuvé officiellement et s'il est appliqué.

Le site de Petit Loango bénéficie du statut d'aire d'exploitation rationnelle de faune, d'après l'arrêté n° 1571/SF-CHPP, du 29 décembre 1966, portant classement de l'aire d'exploitation rationnelle de faune de Setté Cama. Plus spécifiquement, Petit Loango est reconnu dans cette aire comme une réserve de faune.

La compagnie Shell Gabon a mis en place, depuis plus d'une dizaine d'années, un programme consacré à la valorisation du complexe, et des mesures pour la conservation. Les plus importantes de ces mesures constituent l'interdiction totale de la pratique de la chasse par les employés, le respect des normes Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) qui obligent les employés à respecter scrupuleusement les consignes de la loi n° 16/93 du 26 août 1993 relative à la protection et à l'amélioration de l'environnement, ainsi que du décret n° 539 du 15 juillet 2005 relatif aux études d'impacts sur l'environnement qui abroge le décret n° 405 ancien.

26. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées :

Par exemple, un plan de gestion en préparation ; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

Le site de Petit Loango fait désormais partie du parc national de Loango. Même si son statut actuel lui confère cette prérogative, et même si la loi de création de ce parc a déjà été promulguée, l'opérationnalité de ce son nouveau statut est encore relativement floue et ambiguë. Le seul projet inscrit dans ce site concerne la création du parc national de Loango,

avec deux entités distinctes : le parc de Loango Nord (avec un conservateur à Iguéla), et le parc de Loango sud (avec un conservateur à Setté-Cama). Une fois le statut de ce parc sera clairement défini (notamment une délimitation qui correspond aux contraintes du milieu [inclusion du bassin versant tout entier, avec sa continuité morphologique]), nous pensons que la gestion pourrait être beaucoup plus facilitée. De plus, les responsabilités des conservateurs et des chefs de cantonnement des Eaux et Forêts devraient être clairement expliquées aux populations, de manière à ce que chaque groupe puisse comprendre le rôle des uns et des autres. Pour l'instant, aucun plan d'aménagement n'a officiellement été proposé.

27. Recherche scientifique en cours et équipements :

Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique ; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

Les recherches en cours dans ce site concernent principalement :

- sur terre : les grands mammifères, éléphants et gorilles ;
- en mer : les baleines à bosse et les tortues marines; ces dernières viennent régulièrement (entre octobre et mars pour déposer les œufs sur les plages).

Les résultats de ces recherches ont souvent du mal à être mis à la disposition du public. Une partie essentielle de ces travaux sont réalisées par l'ONG internationale Wildlife Conservation Society (WCS), notamment sur la génétique des baleines à bosses, dans le cadre de la conservation de ces espèces menacées d'extinction. Par ailleurs des travaux sur le comptage des traces et des nids, et sur le bagage des tortues marines viennent compléter les initiatives qui sont entreprises par le WCS et le WWF dans la région. Par ailleurs, la fondation Shell qui appuie les travaux de la Smithsonian Institut, développe depuis plus de cinq ans un vaste programme d'inventaire de la faune et de la flore du complexe de Gamba.

28. Activités actuelles relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public (CESP), relatives au site ou bénéfique au site :

Par exemple, centre d'accueil de visiteurs, tours d'observation et sentiers nature, brochures d'information, infrastructures d'accueil pour les écoles, etc.

Une ONG, IBONGA, financée par la WWF, organise de façon saisonnière des manifestations dans ce sens : conférences publiques dans les écoles de la localité de Gamba, excursions dans le parc avec les élèves, campings, etc.

29. Loisirs et tourisme actuel :

Indiquer si la zone humide est utilisée à des fins de loisirs et / ou tourisme ; mentionner le type, la fréquence et le nombre de visiteurs.

Comme indiqué au n° 23, ce site compte deux complexes touristiques :

- le complexe dénommé Opération Loango dont les attractions principales sont la pêche sportive, la découverte d'animaux caractéristiques, les ballades en forêt et savane ;
- le complexe touristique de Gavilo, au bord de la lagune Iguéla, dont les attractions sont les safaris-aventures, à pied ou en 4X4, les promenades le long de la lagune, la pêche sportive.

Le site est généralement fréquenté par des touristes essentiellement étrangers.

30. Juridiction :

Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/ région et fonctionnelle/ sectorielle, par exemple ministère de l'agriculture/ ministère de l'environnement, etc.

Aujourd'hui, avec la création en janvier 2006 du Ministère en charge des parcs nationaux, ce site est sous la juridiction du Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche, chargé des Parcs Nationaux.

31. Autorité de gestion :

Fournir le nom et l'adresse du bureau, de l'organisme, de l'organisation directement responsable de la gestion de la zone humide. Dans la mesure du possible, fournir aussi le nom du poste et/ ou de la personne ou des personnes responsables pour la zone humide.

Ce site a toujours été sous juridiction du Ministère cité ci-dessus ; la Direction Générale des Eaux et Forêts, le service concerné est la Direction de la faune et de la Chasse (DFC).

Mais aujourd'hui, avec la prise en compte des nouveaux parcs nationaux, l'autorité de gestion est composée des deux conservateurs de Loango Nord et Sud, sous la supervision du Conseil National des Parcs Nationaux (CNPN).

Les coordonnées sont les suivantes:

Présidence de la République
Conseil National des Parcs Nationaux
B.P. 546 Libreville ; Tel (241) 44 54 89 / 44 55 05

32. Références bibliographiques :

Références scientifiques et techniques seulement. Si un système de régionalisation biogéographique est appliqué (voir 13 ci-dessus), veuillez indiquer la référence complète de ce système.
